Ambassade des États-Unis d'Amérique OTTAWA, ONTARIO CANADA

Le 17 décembre 2004

Les États-Unis préconisent une approche de coopération face à une défense antimissiles limitée

M. Rademaker déclare que la défense antimissiles améliore la sécurité

La menace grandissante provenant de missiles balistiques peu perfectionnés donne à penser que des grandes villes et non des installations militaires pourraient être des cibles éventuelles, selon un haut fonctionnaire américain responsable du contrôle des armements.

M. Stephen Rademaker, sous-secrétaire d'État au contrôle des armements, affirme qu'il y a un risque croissant que des pays hostiles puissent lancer des missiles balistiques munis d'armes de destruction massive sur toutes les régions de l'Europe en l'espace d'une décennie.

Dans un discours-programme prononcé le 17 décembre devant le American Foreign Policy Council à Washington, M. Rademaker a déclaré que si la Corée du Nord devait vendre des missiles balistiques de fabrication locale de plus longue portée à des clients du Moyen-Orient, comme elle l'a fait avec ses missiles de plus courte portée, «le risque pour nos amis et alliés pourrait croître de façon exponentielle».

Il a affirmé qu'un plus grand nombre de pays souhaitaient collaborer avec les États-Unis pour assurer la défense antimissiles, car ils se rendent compte que leur sécurité sera améliorée s'ils le font. Il a ajouté que l'on comprend davantage que le contrôle des armements et la stabilité stratégique ne seront pas affaiblis par la défense antimissiles.

Le sous-secrétaire a aussi ajouté que la technologie de la défense antimissiles fait ses preuves «malgré les revers prévisibles enregistrés de temps à autre». Ses remarques font suite à l'échec d'un essai de défense antimissiles le 15 décembre causé par le lancement avorté d'un intercepteur de missiles. «La technologie de ce programme ne peut que s'améliorer au fil des ans», a déclaré M. Rademaker, aux participants qui assistaient à une conférence d'un jour portant sur «les défenses antimissiles et la sécurité américaine».

Déjà, on compte près de douze pays en possession de missiles balistiques, y compris des pays qui, selon lui, sont parmi les moins responsables; certains essaient de rallonger la portée de ces missiles, tandis que d'autres sont à mettre au point des programmes d'armements nucléaires, biologiques ou chimiques.

La Corée du Nord s'efforce d'accroître sa capacité nucléaire, aux dires de M. Rademaker, et l'Iran recherche aussi cette capacité.

Le sous-secrétaire a ajouté que quelque 18 pays collaborent activement avec les États-Unis ou discutent de coopération en matière de défense antimissiles. Il a mentionné le Japon, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Australie, le Canada, Israël, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, la Turquie, l'Espagne, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, l'Ukraine, Taïwan et l'Inde. L'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) y participe également intensément, a-t-il expliqué.

La volonté de poursuivre la coopération en matière de défense antimissiles trouve de plus en plus de preneurs, d'après M. Rademaker. Le nombre de pays avec qui les États-Unis collaborent sous une forme quelconque augmente constamment, a-t-il déclaré, de même que «l'intensité de la coopération».

M. Rademaker a affirmé que le nombre limité d'intercepteurs de défense antimissiles que les États-Unis déploient en Californie et en Alaska (16 d'ici 2005), et peut-être quelques-uns encore en Europe, démontre la portée limitée de l'architecture et souligne le fait qu'ils «sont dirigés contre les attaques lancées par des États voyous».

La défense antimissiles n'est pas dirigée contre la Russie, a-t-il ajouté, et même si un troisième site d'intercepteurs de missiles existait en Europe, il ne nuirait pas à la capacité de dissuasion nucléaire de la Russie. M. Rademaker a déclaré que les représentants des États-Unis tiennent la Russie au courant des discussions qui pourraient mener à un troisième site.

«Nous voulons que la coopération en matière de défense antimissiles tienne une part importante des nouvelles relations qui s'établissent entre les États-Unis et la Russie pour le XXIe siècle», a t il affirmé, mais la coopération bilatérale jusqu'ici a été très lente. Tout de même, ajoute-t-il, les experts américains et russes négocient actuellement un Accord de coopération technique pour la défense qui faciliterait la coopération en matière de défense antimissiles entre les deux gouvernements et les industries de chacun des pays.» Il a exprimé l'espoir qu'un partenariat industriel prenne place même avant que les deux pays ne signent cet accord.

Voici le texte des observations de M. Rademaker.

(début du texte)

L'approche de coopération américaine face à la défense antimissiles

Stephen G. Rademaker, sous-secrétaire d'État au contrôle des armements
Observations faites à la Conférence de 2004 du American Foreign Policy Council sur les «défenses antimissiles et la sécurité américaine»

Washington, DC
Le 17 décembre 2004

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler du rôle que joue la défense antimissiles dans la stratégie de sécurité nationale américaine et, en particulier, de l'importance grandissante de nos efforts de coopération auprès de nos amis et alliés concernant l'approche globale américaine face à la défense antimissiles.

Des conférences comme celles-ci sont très importantes, car, malgré tous les efforts déployés au cours des deux dernières décennies pour expliquer la raison d'être et l'urgence de la défense antimissiles, c'est un sujet qui suscite énormément de controverse dans certains milieux. La question est moins épineuse aujourd'hui que dans le passé, mais à titre de personne dont les responsabilités incluent la promotion de la défense antimissiles, à la fois aux plans national et international, je peux vous dire que nous devons faire encore beaucoup d'efforts.

Je pense à la remarque du philosophe allemand Arthur Schopenhauer selon laquelle :

Toute vérité passe par trois stades : d'abord, la vérité est ridiculisée, ensuite, elle fait l'objet d'une violente opposition et, enfin, elle est acceptée comme une évidence.

On se souvient tous lorsque la défense antimissiles était ridiculisée. On nous disait que c'était un fantasme dangereux, que la technologie ne fonctionnerait pas, que c'était trop coûteux et que cela déclencherait une nouvelle course aux armements. Cette dernière critique était peut-être la plus préjudiciable; c'est ce qui, prétendument, faisait de la défense antimissiles non seulement un fantasme, mais un fantasme dangereux.

On s'entendait tous pour dire que nous ne pouvions pas défendre efficacement l'Amérique contre la menace d'une attaque de missiles tout en continuant à adhérer au Traité sur les missiles antimissile balistiques (ABM) de 1972. Et on a dit que le Traité ABM était tout ce qui nous séparait d'une nouvelle course aux armements, car il était la pierre angulaire de la stabilité stratégique. Sans cette pierre angulaire, la structure du contrôle des armements s'effondrait. Ainsi, les opposants à la défense antimissiles étaient en mesure de prétendre que l'installation d'intercepteurs de défense antimissiles – une arme qui peut seulement défendre les gens et non les attaquer – ne nous protégerait pas, mais nous rendrait encore plus vulnérables.

Et c'est ainsi que chacun a choisi son camp : soit que vous étiez en faveur de la défense antimissiles ou pour le contrôle des armements et la stabilité stratégique, mais vous ne pouviez pas être pour les deux à la fois, si l'on en croit les critiques.

Bien sûr, les fondements intellectuels sous-jacents de cette critique se sont effondrés lorsque les États-Unis ont annoncé leur retrait du Traité ABM en décembre 2001. Loin de déclencher une nouvelle course aux armements, cette annonce a précipité une nouvelle ronde de discussions sur le contrôle des armements stratégiques entre les États-Unis et la Russie. Quelque cinq mois plus tard, en mai 2002, les présidents George W. Bush et Vladimir Poutine ont signé le Traité de Moscou, lequel prévoit une réduction de deux tiers du nombre d'ogives nucléaires stratégiques, et ce, des deux côtés. C'est la réduction la plus importante jamais ordonnée par un traité de contrôle des armements stratégiques. Tout aussi révélateur, c'était le premier traité de réduction des armes nucléaires signé par les États-Unis et la Russie en neuf ans et demi.

Ce qui ne veut pas dire qu'aucun effort de négociation d'un nouveau traité de réduction des armes nucléaires n'a eu lieu durant l'administration Clinton, parce qu'en fait, il y en a eus. Mais ces efforts étaient toujours fondés sur la façon de maintenir le Traité ABM, malgré le fait qu'il devenait de plus en plus désuet. En effet, ce problème n'a pas seulement empêché l'administration Clinton de conclure un nouveau traité de réduction des armes nucléaires, mais l'a également empêché de mettre en vigueur le dernier de ces traités négociés par les États-Unis, soit le Traité sur une réduction et une limitation nouvelles des armements stratégiques offensifs de 1993 qui avait été signé lors des derniers jours de l'administration du président George H. W. Bush. Donc on peut dire qu'en 2001, le Traité ABM n'était pas la pierre angulaire du contrôle des armements stratégiques, mais plutôt un obstacle majeur aux progrès réalisés dans le contrôle des armements.

À la lumière de ces développements, la défense antimissiles n'est plus ridiculisée comme elle l'était auparavant. Nous faisons encore face à une forte opposition, mais son ampleur et sa profondeur diminuent, puisque les gens ont finalement compris les réalités et les détails stratégiques actuels de notre politique. De plus en plus, on reconnaît l'évidence de la nécessité de la défense antimissiles, comme Arthur Schopenhauer aurait pu le prédire.

C'est non seulement vrai aux États-Unis mais aussi à l'étranger. En effet, lorsqu'il s'agit de gouvernements étrangers, lesquels font l'objet de mes remarques aujourd'hui, je dirais que, sauf quelques exceptions, ils acceptent entièrement la nécessité d'aller de l'avant avec la défense antimissiles dans le contexte de sécurité actuel. Toutefois, cette question est souvent perçue différemment par les publics étrangers. Ce n'est pas surprenant, car les gens des pays étrangers font moins attention à ces questions que ne le font les représentants de leurs gouvernements, comme c'est le cas d'ailleurs dans notre pays. Par conséquent, les publics étrangers continuent souvent d'accepter la thèse maintenant réfutée que nous pouvons avoir soit la défense antimissiles d'un côté ou le contrôle des armements et la stabilité stratégique de l'autre côté, mais pas les deux à la fois. Pensant toujours qu'il faut choisir entre ces deux options, ils expriment instinctivement une préférence pour le contrôle des armements et la stabilité stratégique.

C'est un faux dilemme, pour les raisons déjà énumérées, et la plupart des gouvernements étrangers aujourd'hui comprennent qu'un tel choix n'a pas besoin d'être fait. Il y a peu de doute

que la compréhension des publics étrangers rattrapera à la longue celle de leurs gouvernements. D'ici là, cependant, un bon nombre de nos partenaires potentiels à l'étranger seront un peu coincés. Ils veulent collaborer avec nous sur la question de la défense antimissiles parce qu'ils savent que c'est la chose à faire et que cela accroîtra leur sécurité. En même temps, ils doivent procéder prudemment, car l'opinion publique n'a pas tout à fait reconnu les réalités stratégiques actuelles et, comme tous les gouvernements démocratiques, ils veulent minimiser la critique, même si elle n'est pas fondée.

Il n'y a aucun doute sur le dénouement éventuel. Comme le disent les économistes, ce sont les principes fondamentaux qui comptent réellement et ceux-ci plaident en faveur de la défense antimissiles. Premièrement, le contrôle des armements et la stabilité stratégique ne seront pas affaiblis par la défense antimissiles. Deuxièmement, la technologie existe maintenant et elle fait ses preuves, malgré les revers prévisibles subis de temps à autre. Et la technologie ne fera que s'améliorer au fil des ans. Finalement, il y a le fait que, pour nous tous, la menace s'accentue de plus en plus.

Aujourd'hui, près de 24 pays, y compris certains ayant les régimes parmi les moins responsables au monde, possèdent des missiles balistiques et ils sont nombreux à essayer d'obtenir des missiles de plus longue portée. Bon nombre de ces régimes ont également en cours des programmes d'armements nucléaires, biologiques ou chimiques.

L'une des principales raisons pour lesquelles les adversaires potentiels recherchent des missiles balistiques est que nous ne possédons aucune défense contre les missiles à longue portée et seulement une défense limitée contre les missiles à plus courte portée. Face à une absence de défenses, même les missiles balistiques peu perfectionnés, peuvent provoquer des attaques dévastatrices d'armes de destruction massive (ADM) contre les agglomérations. Les adversaires potentiels voient dans ces armes un moyen d'exploiter nos vulnérabilités évidentes et même celles de nos amis et alliés.

Par exemple, la Corée du Nord continue de mettre au point et de déployer des missiles balistiques de toutes portées tout en s'efforçant d'accroître sa capacité nucléaire. La Corée du Nord est presque autosuffisante en ce qui concerne la mise au point et la production de missiles balistiques et elle cherche ardemment à vendre des systèmes ou des composantes entiers de missiles à d'autres pays. Cela a d'ailleurs permis à d'autres pays d'acquérir des capacités de plus longue portée plus tôt qu'il aurait été possible autrement, tout en établissant souvent la base pour des tentatives locales de mise au point et de production.

Aucune vente de missiles Dong par la Corée du Nord n'a réussi à transformer en quelques années seulement les capacités de missiles de certains pays. Nous devons également nous préoccuper de la menace directe des missiles nord-coréens. La vulnérabilité de notre allié, le Japon, face aux missiles de la Corée du Nord a été mise en évidence en août 1998 par le lancement du Taepo Dong 1 dans un véhicule de lancement spatial ou un VLS, configuration qui a survolé le Japon pour amerrir dans l'océan Pacifique. La Corée du Nord continue de mettre au point la version plus avancée des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) ou des VLS, soit le Taepo Dong 2, qui pourrait atteindre les États-Unis. Ce missile pourrait être essayé en vol à tout moment. Si la Corée du Nord devait ajouter un troisième étage au Taepo Dong 2, comme elle l'a fait lors de l'essai du Taepo Dong 1 en 1998, ce missile à trois étages pourrait livrer une charge utile de plusieurs centaines de kilogrammes jusqu'à 15 000 kilomètres. Ce missile possède également une portée suffisante pour atteindre toute l'Europe.

L'Iran et la Syrie peuvent actuellement atteindre le territoire des amis et alliés des Américains avec leurs missiles balistiques. L'intention déclarée de l'Iran de mettre au point le cycle complet du combustible nucléaire, jumelée à ses antécédents de cacher ses activités potentiellement liées aux armements en contravention de son accord de garanties nucléaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ne laisse aucun doute que l'Iran cherche à se doter d'une capacité d'armements nucléaires. L'Iran et d'autres pays travaillent actuellement à mettre

au point des véhicules de lancement spatial, et les VLS contiennent la plupart des composantes de base pour les ICBM. Ces systèmes pourraient être prêts pour un essai en vol au milieu ou à la fin de la décennie. Les missiles balistiques de l'Iran peuvent déjà atteindre certaines régions de l'Europe et, bien sûr, les missiles balistiques iraniens et syriens menacent nos forces de coalition déployées au Moyen-Orient.

Pour ces raisons, il y a un risque grandissant que les états hostiles puissent lancer des armes de destruction massive (ADM) par missiles balistiques dans toutes les régions de l'Europe d'ici une décennie. En outre, si la Corée du Nord choisit de vendre ses missiles balistiques à plus longue portée à des clients du Moyen-Orient – comme elle l'a fait avec ses systèmes de courte portée – le risque pour nos amis et alliés pourrait croître de façon exponentielle. Et il est important de reconnaître que les capacités de précision et de ciblage limitées des nouvelles menaces de missiles balistiques laissent croire que les états hostiles dotés de tels missiles viseraient probablement la population et le territoire de nos amis et alliés plutôt que leurs forces et installations militaires.

Le président George W. Bush a reconnu pendant sa première campagne présidentielle que bon nombre de nos amis et alliés ne sont pas moins menacés par les missiles que nous le sommes. Il a en outre reconnu que l'intégrité de Alliance de l'OTAN pourrait être diminuée si les États-Unis étaient protégés contre une attaque de missile et que nos alliés européens ne l'étaient pas. Par conséquent, il a décidé de chercher à s'assurer que nos alliés seraient également protégés contre une attaque de missile.

Dans la National Security Presidential Directive (une directive présidentielle de sécurité nationale) no 23, le président George W. Bush a transposé cet engagement en une politique du gouvernement américain. Promulguée le 16 décembre 2002, la directive no 23 stipule ce qui suit.

Puisque les menaces du XXIe siècle mettent aussi en danger nos amis et alliés partout dans le monde, il est essentiel que nous travaillions ensemble pour les défendre contre ces menaces. Le département de la Défense mettra au point et déploiera des défenses antimissiles capables de protéger non seulement les États-Unis et nos forces déployées, mais aussi nos amis et alliés.

De plus, la directive no 23 ordonne au département de la Défense :

. . . de structurer le programme de défense antimissiles de sorte qu'il encourage la participation industrielle des amis et alliés, en conséquence avec la sécurité nationale globale des États-Unis. . ., et d'encourager également la coopération internationale en matière de défense antimissiles, y compris dans le cadre de structures bilatérales et des alliances telles que l'OTAN.

L'administration du président George W. Bush a appliqué avec enthousiasme cette politique au cours des dernières années.

Les États-Unis travaillent de concert avec leurs amis et alliés intéressés afin d'analyser le contexte de menace particulier de chaque pays et ses besoins en matière de défense antimissiles pour l'avenir. Le département d'État a joué et continue de jouer un rôle diplomatique important dans cette initiative, en expliquant aux alliés et amis comment la défense antimissiles peut améliorer la sécurité et la stabilité régionales tout en encourageant leur coopération et leur participation.

La participation au programme de défense antimissiles américain et le niveau de protection accordé aux alliés et amis par nos systèmes de défense antimissiles seront décidés au fur et à mesure que nos systèmes progresseront et que les ententes politiques, techniques et financières auront été conclues. Une étroite collaboration et une participation au programme de défense antimissiles américain par les gouvernements étrangers peuvent non seulement leur donner un aperçu de l'orientation et des détails de notre programme, mais aussi influencer le programme. Les contributions des gouvernements étrangers pourraient comprendre des investissements

financiers ou des contributions en nature telles que les technologies locales, l'expertise technique, la prestation de cibles ou la permission d'utiliser des installations ou un territoire.

En outre, selon les particularités, la participation des gouvernements étrangers pourrait aussi inclure des ventes militaires à l'étranger ou la vente commerciale directe des systèmes américains de même que la mise au point conjointe, la coproduction ou la production agréée de systèmes de défense antimissiles. Naturellement, le degré d'aperçu et d'influence d'un gouvernement étranger sera proportionnel à sa contribution au programme de défense antimissiles américain.

Les gouvernements avec qui nous avons des ententes ou discutons de coopération en matière de défense antimissiles sont le Japon, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Australie, le Canada, Israël, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, la Turquie, l'Espagne, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, l'Ukraine, Taïwan et l'Inde. Si vous le permettez, je décrirai les particularités de notre coopération avec certains de ces gouvernements.

Japon

Comme je l'ai déjà mentionné, la vulnérabilité du Japon face à une attaque de missiles de la Corée du Nord a été démontrée de façon spectaculaire en 1998 lorsque la Corée du Nord a lancé un missile Taepo Dong, configuré comme véhicule de lancement spatial survolant le Japon. Ce n'est pas une coïncidence si, depuis 1999, le Japon et les États-Unis (É.-U.) travaillent côte à côte au projet de défense antimissiles. Les États-Unis et le Japon prévoient signer, dans un avenir rapproché, un protocole d'entente cadre qui facilitera davantage la vaste coopération industrielle déjà en cours.

Depuis 1999, le Japon a consacré environ 131 millions de dollars en recherche de collaboration avec les États-Unis pour des mises à niveau du missile Standard 3 (SM-3). L'essentiel de ce travail a porté sur plusieurs composantes clés du SM-3, y compris la coiffe, le système de propulsion du deuxième étage, un capteur d'infrarouge et un système de commande de dérive et d'altitude pour l'ogive cinétique avancée.

Le Japon possède actuellement 24 unités de tir de missile PAC-2 fonctionnelles (120 lanceurs) et quatre destroyers équipés de missiles Aegis/SM-2. Les quatre aéronefs AWACS du Japon et son système actuel de contrôle et commande de la défense aérienne basé à terre fournissent d'autres éléments pour ériger une architecture de défense antimissiles. Le 19 décembre 2003, le gouvernement japonais a annoncé ses projets d'acquérir et de déployer les missiles PAC-3 et Aegis/SM-3 et de réaliser une capacité opérationnelle initiale pour les deux systèmes d'ici 2007 et une capacité opérationnelle complète d'ici 2011. Le budget de défense du Japon pour l'exercice 2004 de 42 milliards de dollars inclut un milliard de dollars pour la défense antimissiles. De ce total, 543 millions de dollars seront affectés à une mise à niveau progressive de toutes les unités de tir au Japon avec un mélange de missiles PAC-3 et le reste de missiles PAC-2 GEM+ (Guidance Enhanced Missile Plus). Trois cent vingt millions de dollars supplémentaires ont été mis de côté pour mettre à niveau un destroyer Aegis et acquérir des missiles SM-3 pour l'équiper. Le Japon met également au point un nouveau radar conçu essentiellement pour la recherche et le repérage pour la défense antimissiles. La poursuite de la recherche conjointe américano japonaise sera également financée. En août, l'Agence de défense japonaise a demandé 1,3 milliard de dollars pour la défense antimissiles durant l'exercice 2005.

Royaume-Uni

Le ministre de la Défense britannique Geoff Hoon et le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld ont signé, le 12 juin 2003, un protocole d'entente cadre sur la coopération en matière de défense contre les missiles balistiques. Cette entente jette les bases d'une collaboration industrielle É. U Royaume-Uni dans le domaine de la défense antimissiles. Une annexe au protocole d'entente cadre concernant le réseau radar de préalerte Fylingdales a été signée le 18 décembre 2003,

nous autorisant à moderniser ce radar pour servir dans la défense antimissiles. Ces modernisations permettront au radar de produire de l'information nécessaire pour guider un intercepteur de défense antimissiles situé à mi-parcours vers le secteur général où doit avoir lieu l'interception. Cet événement a marqué la première fois qu'un allié des Américains autorise le déploiement d'une composante d'un système de défense antimissiles sur son territoire pour nous aider à défendre le territoire américain.

Une autre annexe sur la coopération en matière de recherche, de développement, d'essai et d'évaluation (RDE et E) concernant la défense antimissiles a été signée le 12 octobre 2004. Pour faciliter la coopération en matière de RDE et E de gouvernement à gouvernement et d'industrie à industrie concernant la défense antimissiles, le Royaume-Uni a mis sur pied son Centre de défense antimissiles en juillet 2003. Le Centre essaie de rassembler l'expertise du gouvernement et de l'industrie du Royaume-Uni en fournissant un centre d'échange centralisé dans le but ultime d'établir une coopération technique et industrielle plus étroite.

Danemark

En mai 2004, les États-Unis ont obtenu l'accord du gouvernement danois d'effectuer la modernisation des installations radar de préalerte américaines à la base aérienne de Thulé, au Groënland. Cette modernisation rehaussera notre capacité de détecter des attaques de missiles balistiques lancés à partir du Moyen-Orient et de se défendre contre elles. Nous visons à terminer la modernisation de ces installations en 2007. Des négociations ont commencé en novembre 2004 pour l'établissement d'un protocole d'entente cadre bilatéral afin de faciliter la coopération en matière de défense antimissiles.

Australie

Le 4 décembre 2003, le gouvernement australien a annoncé sa décision de participer au programme de défense antimissiles américain. Le ministre australien de la Défense Robert Hill a déclaré : «Le gouvernement est préoccupé par le fait que l'Australie pourrait un jour être menacée par des missiles à longue portée avec un effet de destruction massive et croit qu'il est important d'investir dans des mesures défensives.» Selon le communiqué du ministre Robert Hill, l'Australie travaille avec le gouvernement américain afin de déterminer les formes les plus appropriées de participation australienne qui n'iront pas seulement dans le sens de nos intérêts de défense stratégique mais fourniront également un maximum de possibilités pour l'industrie australienne. Les États-Unis et l'Australie ont signé, le 7 juillet dernier, un protocole d'entente cadre sur la coopération en matière de défense antimissiles qui facilitera la coopération bilatérale entre les deux gouvernements et les industries de chacun des pays. Les États-Unis et l'Australie s'efforcent actuellement à mettre sur pied des projets de coopération future; les domaines possibles incluent la surveillance, la détection et le repérage.

Canada

Le 1er décembre, le président George W. Bush a prononcé une allocution à Halifax, en Nouvelle Écosse, où il a exprimé son espoir que le Canada accepte une coopération bilatérale en matière de défense antimissiles afin de «protéger la prochaine génération de Canadiens et d'Américains des menaces dont nous sommes certains qu'elles aboutiront.» Nous avons échangé des notes diplomatiques avec le Canada le 5 août 2004 visant à modifier l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) afin de permettre au NORAD de fournir un avertissement tactique intégré ou une évaluation de l'attaque pour appuyer l'exécution du Commandement du Nord américain au Colorado de la mission de la défense antimissiles. Cet accord n'engage pas le Canada à participer à notre système de défense antimissiles. Les principes fondamentaux guidant l'orientation de la coopération canado-américaine en matière de défense antimissiles ont été précisés dans un échange de lettres entre

le secrétaire à la Défense et le ministre de la Défense nationale le 15 janvier 2004, lesquels ont été communiqués publiquement.

Israël

Pour aider Israël à contrer les menaces émanant des autres pays du Moyen-Orient, les États Unis l'aident à mettre au point et à mettre en place des capacités de défense antimissiles. Outre le fait de procurer des batteries de missiles Patriot à Israël, nous avons depuis 1988 collaboré au développement du système de défense antimissiles Arrow d'Israël et l'avons financé conjointement. La première batterie Arrow a été mise en place près de Tel Aviv et est devenue entièrement fonctionnelle en octobre 2002.

Aujourd'hui, nous continuons d'aider Israël dans le cadre du programme d'amélioration du système Arrow. Des éléments de ce programme incluent des mises à niveau du système opérationnel afin de donner une plus grande capacité au système contre les menaces à plus longue portée par des dispositifs plus perfectionnés, la mise à l'essai du système Arrow sur un champ de tir américain, l'aide à Israël en ce qui concerne l'achat d'une troisième batterie Arrow et la coproduction d'un intercepteur. Dans le cadre du projet coopératif de mise à l'essai, Israël a mené cet été deux essais en vol du système Arrow à Point Magu, en Californie. Contrairement aux champs de tir d'essai israéliens, avec leurs restrictions de sécurité concernant la portée, Point Magu permet l'essai contre un véritable Scud.

Inde

Le 12 janvier dernier, le président George W. Bush et le premier ministre Atal Bihari Vajpayee d'alors ont annoncé l'initiative «Next Steps in Strategic Partnership («NSSP»)» (Prochaines étapes d'un partenariat stratégique). Cette initiative inclut un dialogue sur la stabilité stratégique avec l'Inde, y compris une discussion étendue sur la défense antimissiles. Les États-Unis et l'Inde ont également organisé conjointement des ateliers sur la défense antimissiles.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

L'OTAN travaille à une défense antimissiles depuis plusieurs années. Avant le Sommet de Prague en novembre 2002, les alliés de l'OTAN ont convenu qu'il était nécessaire d'adopter des systèmes de défense contre les missiles de théâtre afin de protéger les forces déployées de l'alliance contre des menaces de missiles de plus courte portée. Des études de faisabilité sur la défense active contre les missiles balistiques multiniveaux pour le déploiement des défenses antimissiles capables de protéger les forces militaires alliées ont été entamées en juin 2001 et ont pris fin en janvier 2003. En s'appuyant sur les résultats de ces études, l'OTAN a mis au point une stratégie d'acquisition de base pour la défense antimissiles des forces déployées de l'alliance. L'alliance est maintenant en voie d'appliquer cette stratégie, et l'adjudication de contrats pour l'équipement et l'infrastructure de défense antimissiles commencera dès 2006.

Au Sommet de Prague, l'OTAN a accepté d'examiner des options pour contrer la menace grandissante que posent les missiles balistiques non seulement aux forces de l'alliance mais aussi aux territoires et aux agglomérations de l'alliance. Par conséquent, deux études ont été entreprises – l'une pour évaluer la menace à plus long terme posée au territoire de l'OTAN par des missiles balistiques et l'autre pour examiner des moyens de protéger les populations et le territoire de la menace des missiles balistiques. La première étude sur la menace à plus long terme posée à l'OTAN a été présentée aux ministres étrangers à la réunion du 8 décembre 2004 du Conseil de l'Atlantique Nord (CAN). Le deuxième rapport sur la faisabilité de protéger les territoires et les agglomérations de l'alliance doit être remis en juillet 2005.

Au Sommet d'Istanbul en juin 2004, les chefs d'État et de gouvernements ont appuyé le travail de l'alliance sur la défense contre les missiles balistiques. De plus, ils ont convenu qu'on aurait recours à un groupe de travail tripartite sur la défense aérienne étendue comme ressource

militaire pour commencer à intégrer les capacités de défense antimissiles dans l'alliance. Les chefs d'État et de gouvernements ont aussi ordonné que l'on fasse avancer de façon expéditive le travail sur la défense contre les missiles balistiques.

Pays-Bas et Allemagne

Les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis examinent l'intégration et l'interopérabilité de la défense aérienne étendue et de la défense contre les missiles de théâtre au moyen de l'exercice conjoint Optic Windmill Project organisé par les Pays-Bas et le Roving Sands Exercise organisé par les États-Unis.

MEADS : États-Unis, Allemagne et Italie

Les gouvernements allemand, italien et américain poursuivent un programme multilatéral de recherche et de développement afin de mettre en place un nouveau système de défense aérienne et antimissiles mobile capable de fournir une protection aux forces en mouvement appelé le Système de défense aérienne élargie à moyenne portée (MEADS). On prévoit que le système MEADS remplacera le système Patriot de l'armée américaine au cours de la prochaine décennie. Il a le potentiel de devenir la principale capacité de défense antimissiles de courte portée pour l'alliance.

L'Italie a récemment signé un protocole d'entente avec les États-Unis en septembre 2004. L'Allemagne et l'Italie appuient tous les deux le système MEADS et ont prévu un financement pour la prochaine étape des activités. On prévoit que l'Allemagne, malgré ses contraintes financières nationales, dépensera près de 1,4 milliard de dollars pour mettre en place de 12 à 24 appareils MEADS.

Pourparlers exploratoires en faveur d'un troisième site

Conformément à l'orientation stratégique du président, nous sommes en train d'examiner des options en vue d'améliorer à la fois les défenses des États-Unis et de nos alliés et amis en déployant d'autres intercepteurs à plus longue portée basés à terre et des capteurs supplémentaires, et en établissant peut-être d'autres sites pour des lanceurs d'intercepteurs basés à terre et des radars avancés. L'une des options consiste à déployer un site d'intercepteurs américain de défense antimissiles en Europe. Ce site aurait l'avantage de défendre à la fois la majeure partie de l'Europe et de compléter notre capacité de défendre les États-Unis. Les composantes du système américain déployées en Europe et dans les états adjacents aux pays du Moyen-Orient qui posent des menaces rempliraient l'objectif du président qui est de s'assurer que nos amis et alliés en Europe et nous-mêmes sommes protégés contre les menaces à moyenne portée provenant du Moyen-Orient ainsi que les menaces à longue portée en provenance de la Corée du Nord.

Je voudrais souligner que malgré nos consultations continues avec plusieurs pays, y compris la Pologne, nos pourparlers sont encore exploratoires. Aucune décision n'a été prise à l'égard du déploiement d'un troisième site de lanceurs de défense antimissiles basés à terre, encore moins sur l'endroit où il sera situé, à savoir les États-Unis ou l'Europe. Les représentants américains ont mené des consultations exploratoires et préliminaires avec plusieurs pays d'Europe qui ont manifesté un intérêt pour l'hébergement éventuel d'un tel site, et nous souhaitons que ces discussions se poursuivent.

Le nombre limité d'intercepteurs qui seront déployés aux États-Unis et, possiblement, dans un troisième site en Europe démontre que notre système de défense antimissiles est limité et qu'il est dirigé contre des attaques des États voyous. Il n'est pas dirigé contre la Fédération de Russie, et même avec l'ajout d'un troisième site en Europe, il ne nuirait pas à la force de dissuasion de la Russie. Des représentants du gouvernement américain et moi-même tenons le

gouvernement russe informé de nos pourparlers visant à établir un troisième site d'intercepteurs en Europe, et nous continuerons de le faire.

Etats-Unis–Russie

En vertu de la Déclaration présidentielle conjointe signée au Sommet de Moscou le 24 mai 2002, les États-Unis et la Russie ont «convenu de mettre en œuvre plusieurs mesures destinées à renforcer la confiance et à accroître la transparence dans le domaine de la défense antimissiles», y compris les échanges d'information, les visites, les expositions et l'observation d'essais en vol. Le Groupe de travail sur la défense antimissiles – aussi connu sous le nom de groupe de travail no 2 – est le forum clé américano-russe pour discuter de la coopération bilatérale en matière de défense antimissiles et mettre en œuvre des mesures pour accroître la transparence et renforcer la confiance dans le domaine de la défense antimissiles. Le groupe de travail no 2 a été créé sous les auspices du Groupe consultatif pour la sécurité stratégique, le 20 septembre 2002. Les États-Unis ont fourni des séances d'information complètes et des mises à jour sur l'état de la programmation lors de chaque réunion. De plus, les États-Unis ont offert sur une base volontaire et réciproque d'organiser des visites aux sites de défense antimissiles américains, y compris des visites pour observer des essais en vol liés à la défense antimissiles, et de présenter les systèmes de défense antimissiles.

Nous voulons que la coopération en matière de défense antimissiles soit une partie importante de la nouvelle relation qui s'établit entre les États-Unis et la Russie pour le XXIe siècle. La Déclaration conjointe de 2002 a engagé les deux parties à explorer «des programmes possibles pour la recherche et le développement conjoints des technologies de défense antimissiles». Malgré la Déclaration conjointe de Saint-Pétersbourg du 1er juin 2003 appuyant une plus grande coopération bilatérale dans le domaine de la défense antimissiles, les progrès sont extrêmement lents. Néanmoins, les experts américains et russes négocient actuellement un Accord de coopération technique pour la défense (un accord quelque peu semblable aux protocoles d'entente cadres qui sont soit terminés ou en négociation avec nos amis et alliés), lequel faciliterait à la fois la coopération entre les deux gouvernements et les industries de chacun des pays dans le domaine de la défense antimissiles. Au Sommet du Camp David de septembre 2003, les présidents George W. Bush et Vladimir Poutine ont convenu que la coopération de défense antimissiles devrait être une partie importante de notre coopération bilatérale et qu'ils devaient la mettre sur leur liste de vérification. Cette déclaration d'intention a été réitérée lors de leur réunion le 8 juin dernier à Sea Island, en Géorgie (États-Unis), en marge du Sommet du G-8.

OTAN-Russie

L'OTAN poursuit la coopération en matière de défense antimissiles avec la Russie. Au Sommet de Rome de 2002, l'OTAN et la Russie se sont engagés à explorer la coopération en matière de défense contre les missiles de théâtre (TMD). Ce travail est effectué dans le cadre du Groupe de travail spécial sur la défense contre les missiles de théâtre du Conseil OTAN-Russie. Ce groupe de travail a mis au point plusieurs produits préliminaires, y compris la terminologie commune et l'élaboration de concepts expérimentaux en matière de défense contre les missiles de théâtre.

L'objet de ce travail consiste à élaborer et à mettre en application un concept des opérations qui permettrait l'utilisation réelle des systèmes de défense antimissiles à la fois de l'OTAN et de la Russie dans quelque crise future que ce soit, là où tous les deux travaillaient ensemble à l'extérieur du territoire de l'OTAN – autrement dit, dans une opération non visée par l'article V. Un exercice de poste de commandement OTAN-Russie a eu lieu en mars 2004 au Joint National Integration Center de Colorado Springs afin de mettre à l'épreuve les éléments du concept expérimental des opérations; un autre est prévu pour 2005.

Coopération industrie à industrie

Jusqu'ici, je n'ai abordé qu'une partie de l'équation. Avant de vous donner l'impression que seule une coopération entre les gouvernements est possible dans le domaine de la défense antimissiles, permettez-moi de vous donner quelques exemples de la manière dont l'industrie américaine collabore de façon autonome avec l'industrie en Europe, en Asie et en Australie à un éventail très large de projets de R et D concernant la défense antimissiles.

Lockheed Martin, par exemple, et BAE Systems au Royaume-Uni ont signé un protocole d'entente pour explorer des possibilités de partenariat en ce qui concerne les programmes de défense antimissiles partout dans le monde. Ce protocole prévoit des investissements conjoints dans des technologies clés qui peuvent considérablement améliorer l'efficacité de systèmes en mer, l'intégration des systèmes, les fonctions de commande et contrôle, la préalerte et le réseautage de capteurs, les intercepteurs, l'utilisation de cibles et le traitement des contre mesures. Cette équipe internationale s'efforce d'accroître la coopération en matière de défense antimissiles transatlantique au profit des États-Unis et des alliés de l'OTAN en exploitant les meilleures technologies et capacités d'ingénierie que chaque entreprise et pays ont à offrir.

Lockheed Martin a aussi signé un protocole d'entente avec la plus grande entreprise électronique en matière de défense de la Pologne, soit PIT. Ce protocole ouvre la voie aux deux entreprises pour qu'elles explorent les possibilités de coopération en matière de défense antimissiles et donne à PIT l'accès à de nouveaux marchés et à la technologie qui favorisera la coopération industrielle entre les États-Unis et la Pologne.

Bœing a signé un protocole d'entente avec le fabricant d'armes européen MBDA afin d'évaluer et d'établir des relations d'affaires à court et à long termes où l'on examinera les architectures de défense contre les menaces mondiales et régionales de défense antimissiles.

Bœing a aussi annoncé un partenariat en matière de défense antimissiles avec CEA Technologies d'Australie afin de poursuivre la recherche et le développement conjoints des technologies de défense antimissiles.

Nous espérons que les entreprises américaines et russes établiront, dès que possible, des relations industrielles similaires --- même avant la signature d'un accord de coopération bilatéral pour la défense technique entre les États-Unis et la Fédération Russie.

Conclusion

La National Security Strategy (stratégie de sécurité nationale) des États-Unis stipule clairement que «nous sommes guidés par la conviction qu'aucun pays seul ne peut construire un monde meilleur et plus sécuritaire». Cette philosophie est à la base de notre approche face au train complet de défis de sécurité nationale qui nous attend, y compris le défi de déployer des défenses antimissiles efficaces.

J'espère que les exemples que je vous ai donnés indiquent clairement que l'intérêt que nous avons à coopérer avec nos amis et alliés trouve de plus en plus de preneurs. Le nombre de pays avec qui nous coopérons en matière de défense antimissiles continue d'augmenter, de même que l'intensité de cette coopération, et cela permet de grandement améliorer la sécurité pour nous tous.

[fin du texte]